

Accueil / Bourses et subventions /
Consulter les programmes - Remplir une demande

Action concertée | Mieux comprendre la violence verbale et indirecte entre les jeunes filles

En résumé

Année de concours :	2019-2020
Date limite (avis ou lettre d'intention) :	19 juin 2019, 16h
Date limite (demande) :	25 septembre 2019, 16h
Montant :	149 606 \$
Durée du financement :	2 ans et demi (30 mois)
Annnonce des résultats :	Semaine du 2 décembre 2019

APPEL DE PROPOSITIONS

Proposé par :

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF)

et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Cliquez ici pour consulter l'appel de propositions complet .

OBJECTIFS

Avez-vous des questions?

Marc Bélanger
Responsable de programmes

Courriel :

[marc.belanger](mailto:marc.belanger@frqsq.ulb.ca)
418 643-7582, poste 3192

Assistance informatique

Courriel :

centre.assistance.sc
Québec : 418 646-3669
Ext. de Québec : 1 866 621-7084

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
(vendredis d'été : 8 h 30 à 12 h)

Les demandes d'assistance technique acheminées par courriel sont traitées en priorité.

La communauté scientifique est invitée à répondre à cet appel de propositions dont l'objectif est d'améliorer les connaissances sur la violence verbale et la violence indirecte entre les jeunes filles du troisième cycle du primaire et du secondaire, en explorant l'influence des stéréotypes sexuels et sexistes sur leur expression et sur les interventions auprès de cette population.

À terme, les résultats du projet financé dans le cadre de ce concours devraient permettre de mieux comprendre la violence verbale et la violence indirecte infligées et subies par les jeunes filles, ainsi que de dégager des pistes de réflexion et d'action pour améliorer la prévention et l'intervention auprès d'elles.

Les violences verbale et indirecte se caractérisent par leur aspect intentionnel (qui vise à atteindre l'autre personne ou à la blesser émotionnellement) et répétitif (que cette répétition soit du fait d'une même personne ou de l'action de plusieurs personnes).

Dernière mise à jour : mai
2021



© Gouvernement du Québec,
2014